

# DEFINITION SUR LES COMPETENCES C1 – C2 – C3

## C1. S'INFORMER

11. Collecter des informations.
12. Décoder et analyser des documents.

## C2. TRAITER ET DECIDER

21. Choisir des équipements, un outillage, des produits pétroliers, des matériaux.
22. Evaluer des quantités de matériaux, de carburants, de lubrifiants.
23. Organiser, ordonnancer.
24. Traduire graphiquement, oralement ou par écrit, une solution technique.

## C3. METTRE EN ŒUVRE, REALISER

31. Assurer l'entretien et la maintenance du matériel et des équipements.
32. Mettre en route, déplacer et arrêter un matériel.
33. Implanter un ouvrage.
34. Réaliser et contrôler l'exécution d'un ouvrage.